

Document d'appui

Palier 3
(fin de scolarité obligatoire)

Compétence 4
**La maîtrise des techniques usuelles
de l'information et de la communication**

Compétence 4 et B2i

Novembre 2010

PALIER 3 ► COMPÉTENCE 4 ► LA MAITRISE DES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La culture numérique implique l'usage sûr et critique des techniques de la société de l'information. Il s'agit de l'informatique, du multimédia et de l'internet, qui désormais irriguent tous les domaines économiques et sociaux. Ces techniques font souvent l'objet d'un apprentissage empirique hors de l'école. Il appartient néanmoins à celle-ci de faire acquérir à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon réfléchie et plus efficace.

Les connaissances et les capacités exigibles pour le B2i collège (Brevet informatique et internet) correspondent au niveau requis pour le socle commun. Elles sont acquises dans le cadre d'activités relevant des différents champs disciplinaires. Le brevet informatique et Internet est une attestation qui comporte trois niveaux (école, collège et lycée) de maîtrise des technologies de l'information et de la communication. La feuille de position B2i (Brevet informatique et internet – Collège) peut vous permettre d'organiser cette évaluation. Elle est disponible sur le site : eduscol.education.fr/b2i

Le suivi des compétences informatiques peut s'effectuer par les items du B2i ou ceux du socle commun :

- Les équipes pédagogiques ayant travaillé sur le B2i doivent répercuter les informations dans le LPC :
 - validation globale de la compétence 4 si le B2i est acquis
 - renseignement des items du socle pour le cas où le B2i n'est pas acquis.

Le tableau de correspondance en page suivante permet le renseignement du LPC selon les règles suivantes :

- pour un item LPC correspondant à un seul item B2i, la validation de l'item B2i renseigne l'item LPC
- pour un item LPC correspondant à 2 items B2i, les deux items B2i doivent être validés pour renseigner l'item LPC
- pour un item LPC correspondant à 3 items B2i, la validation d'au moins deux des items OBii entraîne le renseignement de l'item LPC

- Inversement, ce tableau permet aux équipes ayant travaillé avec le LPC de valider des items du B2i : cette validation sera attentive à distinguer ce qui a été observé pour renseigner l'item de la compétence 4.

		COMPÉTENCE 4																
		S'approprier un environnement informatique de travail			Adopter une attitude responsable				Créer, produire, traiter, exploiter des données				S'informer, se document		Communiquer, échanger			
B2i		- utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition	- utiliser les périphériques à disposition	- utiliser les logiciels et les services à disposition	- connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique	- protéger sa personne et ses données	- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement	- participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles	- saisir et mettre en page un texte	- traiter une image, un son ou une vidéo	- organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination	- différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle	- consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte)	- identifier, trier et évaluer des ressources	- chercher et sélectionner l'information demandée	- écrire, envoyer, diffuser, publier	- recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes	- exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé
Domaine 1	C.1.1			X														
	C.1.2			X														
	C.1.3	X																
	C.1.4	X																
	C.1.5		X															
	C.1.6			X														
Domaine 2	C.2.1				X													
	C.2.2					X												
	C.2.3				X													
	C.2.4						X											
	C.2.5					X												
	C.2.6					X												
	C.2.7							X										
Domaine 3	C.3.1								X									
	C.3.2								X									
	C.3.3									X								
	C.3.4									X								
	C.3.5									X								
	C.3.6										X							
	C.3.7									X								
Domaine 4	C.4.1											X						
	C.4.2											X						
	C.4.3												X					
	C.4.4												X					
	C.4.5													X				
Domaine 5	C.5.1																X	
	C.5.2															X		
	C.5.3													X				
	C.5.4													X				